



DISABILITY BENEFIT FROM CPP OR QPP PRESTATIONS D'INVALIDITÉ DU RPC OU DU RRO

Privacy Notice: Provision of personal information including the social insurance number (SIN) is required pursuant to the *Department of Public Works and Government Services Act*, para. 7(1)(d) and s.13 and will be used for the purpose of confirming if the plan member is entitled to a Canada Pension Plan (CPP) or Quebec Pension Plan (QPP) disability benefit and administering the *Public Service Superannuation Act* (PSSA). Refusal to provide the personal information or the provision of incorrect information may result in loss of benefits and/or delays in processing, incorrect pension estimates, benefits, or statements. Personal information is protected and only used and disclosed in accordance with the *Privacy Act* and as described in Personal Information Bank PWGSC PCU 702 – Federal Pension Administration. Under the Act, individuals have a right of access to their personal information and request correction, if erroneous or incomplete.

Énoncé de confidentialité : La collecte des renseignements personnels, y compris le numéro d'assurance sociale (NAS), est requise en vertu de l'alinéa 7(1)d) et de l'article 13 de la Loi sur le ministère des *Travaux publics et des Services gouvernementaux*, et sera utilisé afin de confirmer si le participant au régime a droit à une prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (RPC) ou du Régime des rentes du Québec (RRO) à des fins d'administration de la Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP). Le refus de fournir les renseignements personnels demandés ou le fait de communiquer des renseignements incorrects, peut entraîner la perte des avantages et/ou des retards dans le traitement ou encore des inexactitudes dans les estimations de pension, les avantages ou les relevés de pension. Les renseignements personnels sont protégés et ne sont utilisés et communiqués que conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels et de la façon décrite dans le fichier de renseignements personnels TPSGC PCU 702 - Administration des pensions fédérales. Aux termes de la Loi, les personnes ont le droit de consulter leurs renseignements personnels et de demander des corrections s'ils sont erronés ou incomplets.

You can fill out this form electronically and print it. Or, you can print a blank form and fill it out in dark ink using capital letters.

Vous pouvez remplir ce formulaire par voie électronique, puis l'imprimer. Vous pouvez aussi en imprimer un exemplaire vierge et le remplir à la main à l'aide d'un stylo à encre foncée. Veuillez écrire en majuscules.

Plan Member's Personal Information - Renseignements personnels du participant au régime

Surname - Nom

PRI - CIDP

Given Names - Prénoms

Pension No. - N° de pension

Date of Birth (YYYYMMDD)

Date de naissance (AAAAMMJJ)

Preferred Telephone No.

N° de téléphone de préférence

English
Anglais

French
Français

Home Address - Adresse du domicile

Apt. No. - N° d'apt.

City - Ville

Province

Postal Code - Code postal

Country - Pays

Email address (optional) - Adresse électronique (facultative)

TO BE COMPLETED BY PLAN MEMBER - À REMPLIR PAR LE PARTICIPANT

Important: Read the instructions before completing this form. There are different types of disability benefits under the Canada Pension Plan (CPP) or Quebec Pension Plan (QPP). When selecting a checkbox, do not take into consideration if you are entitled to the CPP post-retirement disability benefit or the QPP additional amount for disability. We only need to know if you are entitled to receive the CPP or QPP disability benefit.

Important : Lisez les directives avant de remplir le formulaire. Le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime des rentes du Québec (RRQ) prévoient différents types de prestations d'invalidité. Lorsque vous cochez la case correspondant à votre situation, ne tenez pas compte de votre admissibilité à la prestation d'invalidité après-retraite du RPC ou au montant additionnel pour invalidité du RRQ. Nous avons seulement besoin de connaître si vous êtes admissible aux prestations d'invalidité du RPC ou du RRQ.

I declare that:

Je déclare que :

I AM entitled to the CPP or QPP disability benefit. I am attaching my award letter from the CPP or QPP.

JE SUIS admissible aux prestations d'invalidité du RPC ou du RRQ. Je joins la lettre d'approbation du RPC ou du RRQ.

I AM NOT entitled to the CPP or QPP disability benefit at this time. If I become entitled to receive it, I will immediately contact the Government of Canada Pension Centre. I will also send a copy of my award letter from CPP or QPP.

JE NE SUIS PAS admissible aux prestations d'invalidité du RPC ou du RRQ à l'heure actuelle. Si j'y deviens admissible, je communiquerai immédiatement avec le Centre des pensions du gouvernement du Canada. De plus, je lui ferai parvenir une copie de la lettre d'approbation du RPC ou du RRQ.

SIGNATURE OF PLAN MEMBER - AUTORISATION

I have read and understand the instructions below. J'ai lu et compris les instructions ci-dessous.

Signature	Date (Y-A-MM-D-J)	Social Insurance No. N° d'assurance sociale
-----------	----------------------	--

PWGSC-TPSGC 2265 (2019-11)

INSTRUCTIONS - DIRECTIVES

You must complete this form to confirm if you are entitled to the CPP or QPP disability benefit. This allows the Pension Centre to pay your pension correctly. If you are entitled to a disability benefit from CPP or QPP and are not sure which one, contact their office.

CPP or QPP disability benefit – If you retire before age 65, part of your public service pension is a temporary bridge benefit. You get the bridge until age 65. But, if you become entitled to the CPP or QPP disability benefit before that age, the bridge has to stop. This is why you must contact us right away if you become entitled to this disability benefit. You must also send us a copy of your CPP or QPP award letter.

Important: If you don't inform us that you are entitled to the CPP or QPP disability benefit, you will continue to receive the bridge when you shouldn't. Your public service pension will then be overpaid and you will have to repay that amount.

Other disability benefits from the CPP or QPP – You don't need to tell us if you become entitled to either the CPP post-retirement disability benefit or the QPP additional amount for disability. These benefits don't affect your public service pension. This means you receive the bridge benefit until age 65.

Vous devez remplir le présent formulaire pour confirmer votre admissibilité aux prestations d'invalidité du RPC ou du RRQ. Le Centre des pensions pourra ainsi vous verser le bon montant de pension. Si vous êtes admissible à une prestation d'invalidité du RPC ou du RRQ, mais que vous ne savez pas de quel type de prestation il s'agit, veuillez communiquer avec le RPC ou le RRQ.

Prestations d'invalidité du RPC ou du RRQ – Si vous prenez votre retraite avant 65 ans, une partie de votre pension de retraite de la fonction publique est versée sous forme de prestation de raccordement temporaire. Vous recevez cette prestation de raccordement jusqu'à ce que vous atteigniez 65 ans. Toutefois, si vous devenez admissible aux prestations d'invalidité du RPC ou du RRQ avant d'avoir 65 ans, vous n'avez plus droit à la prestation de raccordement. C'est pourquoi vous devez communiquer immédiatement avec nous si vous devenez admissible aux prestations d'invalidité. De plus, vous devrez nous faire parvenir une copie de la lettre d'approbation du RPC ou du RRQ.

Important : Si vous ne nous avisez pas que vous êtes admissible aux prestations d'invalidité du RPC ou du RRQ, vous continuerez de recevoir la prestation de raccordement, sans toutefois y avoir droit. Vous devrez alors rembourser les trop-payés au titre de la pension de la fonction publique.

Autres prestations d'invalidité du RPC ou du RRQ – Vous n'avez pas à nous indiquer si vous devenez admissible à la prestation d'invalidité après-retraite du RPC ou au montant additionnel pour invalidité du RRQ. Ces prestations n'ont aucune incidence sur votre pension de la fonction publique. Par conséquent, vous pourrez tout de même recevoir la prestation de raccordement jusqu'à ce que vous atteigniez 65 ans.

Send your completed form to us at the following address and keep a copy for your records.

Veillez envoyer le formulaire dûment rempli à l'adresse suivante et en conserver une copie pour vos dossiers.

Government of Canada Pension Centre
Mail Facility
150 Dion Blvd
PO Box 8000
Matane QC G4W 4T6

Centre des pensions du gouvernement du Canada
Service du courrier
150 Boul Dion
CP 8000
Matane QC G4W 4T6